



BILAN DU FONDS ARMANDE BÉGIN POUR LA PROMOTION DES FEMMES AU MALI MARS 2020



*Les femmes et leurs enfants au centre de santé de Yrimadjo, quartier
pauvre de Bamako*

Ce bilan a pour objectif d'informer les donatrices et les donateurs du Fonds Armande Bégin pour la promotion des femmes au Mali du CECI (Centre d'étude et de coopération internationale) sur les montants recueillis, les résultats obtenus en 2019 et l'allocation des fonds au début de l'année 2020.

Le Fonds Armande Bégin a été créé en 2011, à la suite du décès de Armande Bégin, ancienne coopérante volontaire du CECI au Mali de 2006 à 2010. Ce fonds est une façon de commémorer sa mémoire et continuer, à la fois, les actions qu'elle avait initiées pour les femmes démunies du Mali.

Le Fonds Armande Bégin a pour objectif d'accroître les conditions de vie des femmes par l'augmentation de leurs revenus, de même que l'amélioration de leur santé et celle de leurs enfants. Le fonds est géré notamment par le CECI et son équipe de professionnels au Mali.

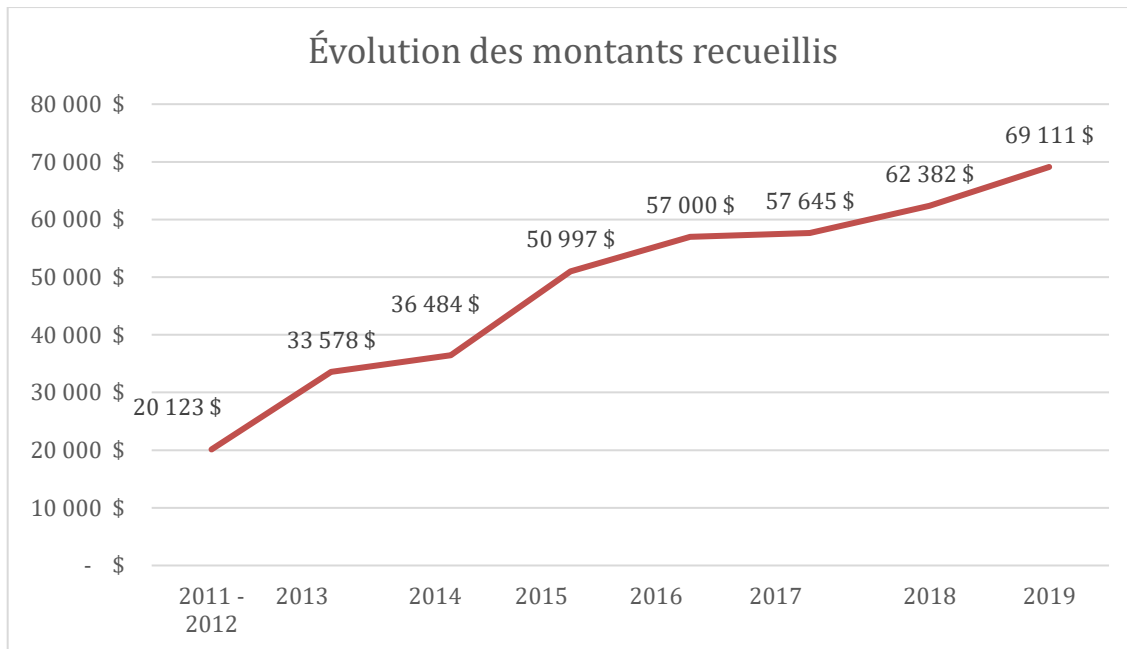


I. Montants recueillis

Les montants recueillis auprès des donatrices et des donateurs sont en constante augmentation depuis la création du fonds comme le montre le *graphique 1*.

Le montant total recueilli en 2019 est de **69 111 \$**. De sa création jusqu'à la fin du mois de décembre 2019, le Fonds a recueilli un montant total de **387 320 \$**.

Le nombre de donateurs et donatrices différents-es s'élève à **1 619**, et le nombre de dons, à près de **2 700** depuis le démarrage du Fonds.



Graphique 1

Plusieurs activités de collecte de fonds sont organisées par la famille et les ami-e-s d'Armande. Le CECI participe chaque année à la course du *Défi caritatif de la Banque Scotia* où le Fonds Armande Bégin a sa propre équipe. Les participant-e-s marchent ou courent 5K, 10K ou 21K et sollicitent des dons auprès des membres de leur entourage. En 2019, 58 personnes ont participé au défi et on s'attend à une participation similaire à la course Scotia en 2020 qui aura lieu le 26 septembre prochain.



Nous voulons souligner deux initiatives particulières en 2019: (1) la donation de 6 630 \$ des paroisses Saint-Thomas-d'Aquin et Saint-Lambert grâce aux contributions de paroissiens à l'occasion du "carême du partage"; (2) le geste d'un couple de nouveaux mariés qui ont suggéré aux invités à leur mariage de faire des dons au Fonds Armande Bégin en guise de cadeaux de mariage, ce qui a généré 2 050 \$.



Une partie des participant-e-s au Défi Scotia en 2019 qui s'est déroulée sous la pluie



Parents et enfants unis pour le Fonds Armande Bégin sous la pluie au Défi Scotia 2019

II. Montants alloués aux organisations de femmes du Mali

Des montants recueillis, 90 % sont alloués aux organisations de femmes et 10 % contribuent aux frais de gestion du CECI. Ainsi, au début de l'année 2020, **66 653 \$** ont été alloués à 27 associations regroupant près de 1 530 femmes. Depuis les débuts du Fonds, cela représente **348 588 \$**.

Ces associations, dont l'objectif consiste à améliorer les conditions de vie de leurs membres, sont des coopératives et des groupements à statuts divers, situées dans les quartiers pauvres de Bamako, de même que dans des régions comme Tombouctou, et Kayes au nord du pays et Sikasso.



Au début de 2020, quatre nouvelles associations se sont ajoutées à celles qui bénéficiaient déjà de l'appui du Fonds Armande Bégin:

- a) La Fédération nationale des collectifs d'organisations féminines du Mali (FENACOF). Le projet vise plus particulièrement à appuyer 20 femmes à développer leur petite entreprise.
- b) La coopérative des femmes transformatrices de produits locaux (COFETPROL). Le projet vise à renforcer les capacités de transformation agro-alimentaire et de vente des 30 femmes, membres de la coopérative.
- c) Le Centre "Djiguiya" dédié à la réinsertion de femmes survivantes de violences. Il s'agit d'offrir à 20 femmes sans ressources, une formation professionnelle pour qu'elles puissent générer des revenus et devenir autonomes.
- d) L'ONG YAGTU, une organisation vouée à la promotion des femmes dans le centre du Mali, région très touchée actuellement par les violences. YAGTU va appuyer 225 femmes, victimes d'insécurité, pour développer des activités génératrices de revenus.

III. Activités et résultats obtenus

Les fonds alloués aux associations se divisent en quatre catégories:

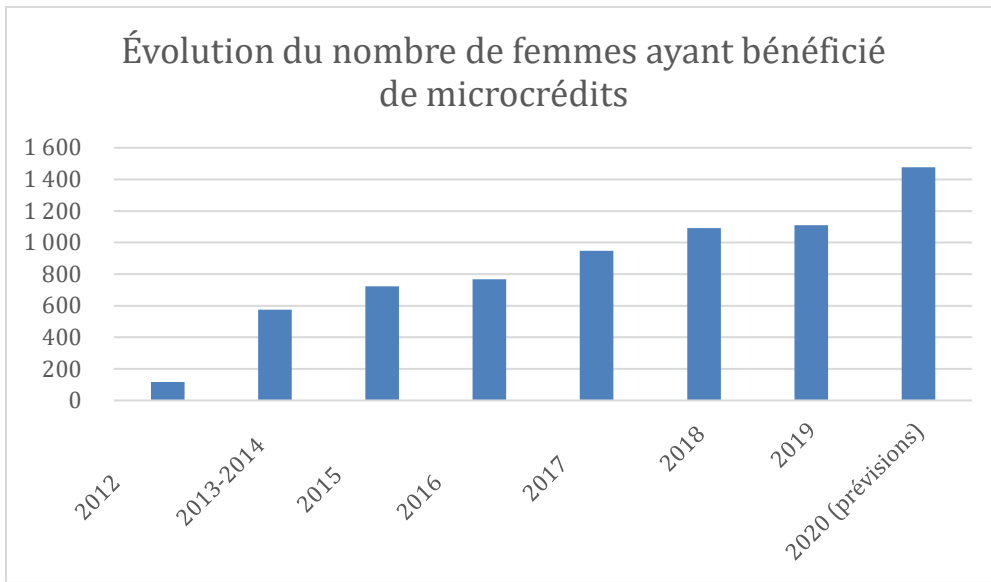
- Microcrédit
- Formation
- Équipement
- Renforcement institutionnel

a) Le microcrédit

Ce sont 52 % des fonds recueillis en 2019 qui ont été alloués au début de l'année 2020 pour des microcrédits et des fonds de roulement. En 2019, 1 110 femmes ont bénéficié de microcrédits et en 2020, les prévisions s'élèvent à 1 476, comme le démontre le graphique 2. Cette forte augmentation s'explique surtout par l'appui donné aux nouvelles associations mentionnées précédemment. Ces fonds de crédit et de roulement appartiennent aux associations et servent à financer des activités économiques individuelles ou collectives: production maraîchère, élevage de moutons et de volaille, fabrications diverses, transformation et vente de produits agroalimentaires, artisanat, petit commerce, ateliers de couture, etc. Ces femmes n'ont généralement pas accès au crédit bancaire parce qu'elles sont trop pauvres pour offrir des garanties. Les montants des microcrédits individuels sont de l'ordre de 50 \$ à 300 \$ pour des



périodes de 6 à 12 mois, avec des intérêts de 10 à 12 % par année, fixés par les associations elles-mêmes. Il est important de noter que les taux d'intérêt pratiqués habituellement par les institutions bancaires au Mali peuvent dépasser les 20 %.



Graphique 2

Le taux de remboursement des femmes à leurs associations s'élève à 95 %. Les intérêts contribuent à augmenter le capital des associations ou servent à constituer des fonds sociaux pour venir en aide aux femmes les plus démunies. Les associations elles-mêmes décident de quelle façon elles souhaitent utiliser les intérêts générés en fonction des besoins de leurs membres.

Certaines associations mettent les montants reçus du Fonds Armande Bégin en garantie dans des caisses populaires locales pour que celles-ci prêtent aux femmes jusqu'à 3 fois le montant de la garantie. Cette formule offre l'avantage d'une plus grande disponibilité de microcrédits et l'accès au système formel de crédit pour les femmes les plus pauvres.



Artisanes de l'association des femmes d'un village près de Tombouctou qui fabriquent des nattes et qui bénéficient de microcrédits de la part du Fonds Armande Bégin.

b) La formation

Depuis le début de l'année 2020, 20 % des fonds alloués servent à financer des sessions de formation touchant des domaines aussi variés que la santé-nutrition, la gestion du crédit, la commercialisation, l'entrepreneuriat et l'alphabétisation. Ces formations comprennent aussi des domaines plus techniques comme la production et la transformation agroalimentaire, l'élevage, la fabrication de savons, la couture, etc. Ces formations touchent plus que les femmes membres : près de 3 000 femmes ont bénéficié de formations diverses durant l'année 2019.



Session de formation pour les membres du Réseau des femmes entrepreneures sociales et solidaires.

c) L'investissement

Quelque 18 % des fonds alloués au début de l'année 2020 ont été octroyés pour investir dans les infrastructures et les différents intrants, tels que les broyeurs pour la transformation de tomates, le matériel pour la fabrication de savon, les moulins à grains, etc. Chaque association de femmes reçoit une formation de base sur les comptes d'exploitation et l'amortissement. Ainsi, elles doivent prévoir des réserves pour la maintenance et le renouvellement des équipements, l'octroi d'un don pour investissement n'ayant lieu qu'une seule fois pour démarrer.



Membres de l'association Faranfasi de villages au centre du Mali, productrices et transformatrices de tomates.



d) Le renforcement institutionnel

Ce sont 10 % des fonds alloués début 2020 qui contribuent au renforcement des organisations et leur permettent d'améliorer leur gestion et leur fonctionnement.

IV. Conclusion

En 2019 et en début 2020, l'insécurité et les violences ont continué à s'amplifier au Mali. Ce contexte perdure et contribue à fragiliser davantage la situation des populations vulnérables et plus particulièrement les femmes. Le Fonds Armande Bégin est d'autant plus apprécié et nécessaire car il appuie directement les femmes pauvres. Le suivi rigoureux effectué par l'équipe du CECI et par la famille d'Armande permet de garantir aux donatrices et aux donateurs que leur argent va directement aux femmes ciblées. De plus, les conditions de vie des femmes et de leurs familles sont améliorées de façon durable, notamment grâce au microcrédit et à la formation.

Pour suivre toutes les actions du Fonds Armande Bégin, nous vous invitons à consulter notre page Facebook: www.facebook.com/FondsArmandeBegin

La campagne de financement 2020 est en cours et vous pouvez faire votre don en ligne: http://bit.ly/FAB_2020

Il est possible de faire aussi un don par chèque en le libellant au nom de *CECI-Fonds Armande Bégin* et de le faire parvenir à l'adresse suivante:

3000, rue Omer-Lavallée
Montréal (QC) H1Y 3R8 Canada